



Les dispositifs et les stratégies de valorisation de la recherche pour les facultés des arts, lettres, sciences humaines et sociales

Conclusions générales

Axel TIXHON

Faculté de philosophie et lettres (Namur, Belgique)

Le point central de l'interrogation qui a réuni les membres de l'Association des Facultés ou Établissements de lettres et sciences humaines à Beyrouth se situe indéniablement dans le concept de « valorisation ». Celui-ci suppose que la recherche est la source d'une plus-value et que cet enrichissement est le produit d'un certain processus.

Dans l'ensemble des communications, il est apparu que la recherche est considérée, en tant que telle, comme une plus-value sur plusieurs plans. Elle permet d'accroître les savoirs et les connaissances d'une société dans des domaines variés. Elle conduit à une accumulation de compétences et de techniques spécifiques pour le développement d'activités directement valorisables. Elle joue aussi une grande importance dans le développement personnel des individus qui en font la base de leur profession.

Les contributions ont plus d'une fois mis en évidence le fait que la recherche, dans les facultés des arts, des lettres, des sciences humaines et sociales, conduisait à un développement d'abord – mais pas exclusivement – individuel. La majeure partie de nos travaux a porté sur les moyens de transformer cette valorisation individuelle en une valorisation collective, au plus grand bénéfice de la société.

La question de ce passage d'un bénéfice personnel vers un profit social pose aussi la question de l'échange entre disciplines scientifiques différentes et entre mondes culturels étrangers. Elle rejoint la problématique de la transmission des résultats obtenus grâce à la recherche à l'intérieur même du monde universitaire (par le biais de l'enseignement); de la sphère universitaire à l'espace public (par le biais de la communication et de la vulgarisation); puis de l'université à l'État ou au monde économique (par le biais des expertises).

1) *Les difficultés liées à la transmission des résultats de recherche*

Les contributeurs au Congrès de l'AFELSH ont souvent évoqué les difficultés liées à la transmission des résultats obtenus et des découvertes faites lors de leurs recherches aux acteurs sociaux qui pourraient efficacement en tirer profit.

Ces difficultés résident, d'abord, dans la concurrence qui apparaît dans le monde scientifique entre les différents acteurs du système. Au sein des universités, les missions autres que la recherche peuvent nuire aux capacités de développement scientifique de certains individus (ou équipes) dont les ressources sont accaparées par d'autres fonctions. Par exemple, soumis aux *diktats* du monde économique, des chercheurs sont conduits à modifier leurs questionnements fondamentaux pour répondre aux clauses des contrats qu'ils ont signés afin d'assurer la survie de leurs équipes scientifiques et le financement de leurs activités. Quant aux organismes de financement public, ils privilégient les programmes de recherches appliquées aux programmes de recherche plus fondamentale. Suivant cette évolution, la probabilité d'obtenir des fonds publics pour la recherche en sciences humaines décline au bénéfice du financement des secteurs rattachés aux sciences dites exactes.

D'autres rapports ont mis en perspective les difficultés inhérentes au fonctionnement même de la recherche, dans les facultés des arts, des lettres, des sciences humaines et sociales. Dans la plupart des pays de la francophonie, et de manière plus aiguë en Afrique et au Moyen-Orient, le financement semble absolument insuffisant pour répondre aux besoins des chercheurs (équipement en matériel informatique, collections de la bibliothèque, frais de publications, coûts liés à la participation et à l'organisation de colloques, etc.).

Quant au personnel universitaire, il semble sous-financé : en effet, la part du budget disponible pour le paiement des frais liés aux activités scientifiques n'est pas assez importante pour permettre de réaliser de véritables recherches. Cela est d'autant plus vrai dans un contexte de forte croissance des effectifs d'étudiants et de l'augmentation des exigences à l'égard des activités d'enseignement. Partout dans le monde francophone, les enseignants-chercheurs soulignent l'impact défavorable que les réformes ont eu sur le métier, en particulier dans le domaine scientifique.

Certains collaborateurs ont aussi souligné l'isolement problématique des chercheurs. Cette situation concerne, en particulier, les disciplines les plus récentes, comme la traductologie, le tourisme et les recherches interdisciplinaires. Elle ne peut être qu'incomplètement résolue par les progrès technologiques fournis par l'accès au réseau Internet.

Enfin, alors que les facultés sont confrontées à des difficultés croissantes pour assurer l'accomplissement de leur mission scientifique, la société se montre plus exigeante à l'égard des chercheurs. Les autorités politiques et scolaires réclament une plus grande rentabilité de la part des universités. Elles mènent des enquêtes, le plus

souvent quantitatives, visant à mesurer les résultats comptables des projets financés. Elles exigent, de plus en plus, un retour monétaire en échange de leurs investissements financiers.

Plus largement, l'opinion publique réclame, de la part des scientifiques, une réponse rapide et efficace à des questions touchant des enjeux sociétaux très concrets, mais souvent excessivement complexes. Elle attend des solutions immédiates à des problématiques aussi complexes que l'aménagement du territoire d'espaces multiséculaires ou de la coexistence interculturelle de sociétés bigarrées.

In fine, la dépendance du monde de la recherche à l'égard des bailleurs de fonds, publics ou privés, menace la qualité des travaux réalisés. Elle conduit au risque de produire les résultats attendus, mais elle engendre aussi le danger de l'exportation, à l'échelle de la planète, des enjeux spécifiques aux pays industrialisés.

2) *Les stratégies de valorisation de la recherche*

Les contributions au Congrès de l'AFELSH n'ont pas seulement évoqué les difficultés qui font obstacle aux chercheurs et à la valorisation de leurs travaux. Ils ont aussi proposé des stratégies susceptibles de dépasser ces embûches.

À plusieurs reprises, le concept de la « recherche intégrée » a été proposé en guide de solution. L'idée sous-tendant cette notion est de permettre d'ancrer les pratiques liées à la recherche dans le quotidien des universités, y compris dans les contextes où celles-là sont plus difficiles à transposer. Certains intervenants ont rendu compte de certaines expériences originales ayant été menées, comme le développement du statut d'étudiant-chercheur. Certains bons étudiants sont ainsi associés à des professeurs au cours de leurs recherches. Ils en bénéficient dans le cadre de leur formation et ils permettent aux

promoteurs de projets scientifiques de réaliser certaines économies. Parallèlement à cette innovation, la mise en place d'une formation doctorale produit les mêmes résultats positifs en assurant un encadrement plus efficace des doctorants.

La « recherche intégrée » s'adapte aussi bien aux enjeux sociétaux. Pour répondre aux questions complexes posées par l'environnement social ou politique des universités, il est intéressant de combiner les approches disciplinaires et de proposer des réponses interdisciplinaires. Les facultés des arts, des lettres, des sciences humaines et sociales constituent de bons lieux de convergence, dans cette perspective. De cette manière, l'université contrôle davantage la réalisation des recherches. Elle n'est plus seulement un lieu de compétences spécifiques instrumentalisées par les décideurs, et dépendant des financements accordés par ceux-ci.

Sur le plan international, le réseau des facultés des arts, des lettres, des sciences humaines et sociales peut être utilisé pour améliorer l'intégration des différentes recherches les unes aux autres. Il peut devenir un moyen d'accueillir des doctorants au sein de programmes de formation doctorale. Il peut permettre une communication et une diffusion efficaces des résultats scientifiques. Il pourrait également offrir une mise en commun des moyens et des ressources nécessaires aux recherches du réseau.

Par ailleurs, bien souvent, le moteur de la recherche reste l'individu. C'est celui-ci qui est la source de la créativité et du dynamisme scientifiques. Les universités ont comme vocation de permettre et de faciliter l'émergence de projets et de travaux originaux. À cet égard, les thèses de doctorat constituent les meilleurs outils de formation et de production scientifiques.

Les thèses sont, avant tout, une extraordinaire source de valorisation individuelle pour les personnes qui les mènent à bien. Cette formation exigeante et enrichissante apporte une plus-value inestimable aux docteurs, mais aussi à l'université et à la société. Chaque institution universitaire pourra recruter un certain nombre de ses futurs enseignants parmi ces nouveaux docteurs, mais les établissements doivent accueillir autant des professeurs aux sensibilités différentes et provenant de cultures étrangères que des chercheurs issus de son propre terroir. L'université tire l'essentiel de son dynamisme scientifique des thèses qui y sont réalisées et défendues. Elle y puise la majeure partie de sa capacité créatrice et de son aptitude à répondre aux problématiques contemporaines.

Quant aux bénéfices retirés par la société, ils sont plus indirects, mais tout aussi importants. Tous les docteurs ne deviennent pas professeurs d'universités ou chercheurs internationaux. Toutes les thèses ne révolutionnent pas le savoir humain et ne débouchent pas sur un prix Nobel! Néanmoins, les titulaires de doctorats offrent des profils qu'aucune formation professionnelle ne permet de façonner. Ils développent un esprit critique et de synthèse peu commun. Ils sont capables de mener des entreprises de longue haleine et sont prêts à assumer d'importantes responsabilités.

La réalisation de thèses de doctorat offre la possibilité aux universités de répondre à des interrogations très spécifiques tout en encadrant ces travaux dans une perspective internationale. Elle permet également l'intégration de savoirs et de compétences bâties à l'étranger dans un nouveau contexte local ou régional.

Les recherches et leur valorisation dépendent nécessairement et avant tout d'individus, mais il appartient aux structures universitaires et aux réseaux internationaux de chercheurs de faciliter l'émergence de ces projets originaux. Des structures souples ne

brident pas la créativité et le dynamisme. Elles permettent un encadrement et une mise en relation qui doivent avant tout bénéficier aux chercheurs et à leur indépendance.

Dans ce cadre, l'Association des Facultés ou Établissements des lettres et sciences humaines apparaît, plus que jamais, prête et déterminée à jouer son rôle de développement dans le contexte du monde de la francophonie.